



COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

L'Etat met en place sa Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP)

Le Conseil d'Etat a décidé la création au 1^{er} janvier 2019 de la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) et désigné l'actuel chef du Service immeubles, patrimoine et logistique Philippe Pont en qualité de directeur général. Depuis sa constitution en 2006, le SIPaL mène une politique coordonnée, novatrice et transversale de direction générale; il est désormais indispensable vis-à-vis de ses partenaires que le service s'organise selon ce statut.

Le Service immeubles, patrimoine et logistique a été créé le 1^{er} janvier 2006 de la fusion du Service des bâtiments, monuments et archéologie ainsi que du Service immobilier et logistique. Si ce ne fut pas le cas du SIPaL à l'époque, la plupart des services fusionnés depuis lors ont été transformés en directions générales, à l'instar de la Direction générale de la mobilité et des routes, de celle de l'environnement ou plus récemment de la fiscalité à l'occasion de l'intégration du Registre foncier en son sein.

Une direction générale regroupe plusieurs entités qui mettent en œuvre de manière coordonnée différentes politiques publiques dans des domaines connexes. C'est pleinement la situation du SIPaL, précurseur en matière de regroupement des compétences, qui:

- assure la planification, la programmation, le développement, la construction et l'entretien des bâtiments de l'Etat au travers de sa division «Architecture et ingénierie»;
- assure la gérance et l'exploitation des bâtiments loués, répond aux besoins en locaux de l'administration et gère les assurances choses grâce à sa division «Immobilier et foncier»;
- gère également les acquisitions et ventes immobilières, et procède à des expertises dans ce secteur depuis l'intégration en 2017 de l'Unité des opérations foncières (UOF);
- identifie, protège, sauvegarde et met en valeur le patrimoine historique et archéologique au moyen de ses deux sections «Archéologie cantonale» et «Monuments et sites»;

- assure une grande partie de la logistique par l'intermédiaire de son centre d'édition et de son unité d'approvisionnement, réunis dans sa Centrale d'achats de l'Etat (CADEV).

Actuellement, le SiPaL compte 550 collaboratrices et collaborateurs contre 250 il y a une dizaine d'années. Il dispose d'un budget annuel de fonctionnement de 90 millions de francs et pilote une centaine de projets de construction ou de rénovation pour des investissements bruts de l'ordre de 2,9 milliards. Les derniers développements comme le rattachement de l'UOF et le projet en cours de Réforme des achats accentuent encore l'ampleur des activités du service.

La taille d'une part, la multiplicité et l'importance des missions d'autre part impliquent une organisation fortement structurée, à la manière d'une direction générale. Reconnue comme telle, la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) bénéficiera d'un statut qui renforcera sa fonction transversale au sein de l'Etat et lui permettra de mieux positionner ses attentes vis-à-vis de ses mandataires et autres partenaires externes.

La DGIP sera effective depuis le 1^{er} janvier 2019. Sans modification organisationnelle ni d'effectifs, les directions sectorielles remplaceront formellement les divisions, et l'organigramme se dotera d'une nouvelle «Direction de l'archéologie et du patrimoine» ainsi que d'une «Direction des achats et de la logistique».

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 juillet 2018